Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **BPOE** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDEDC/2014-339** **30/04/2014**

Date de mise en application : 30/04/2014
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 30/06/2014
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : enquête 2014 : détermination de la vulnérabilité des CFPPA (sur données 2013) – Présentation de la nouvelle enquête et modalité de collecte des données.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF SRFD SFD ELPEFPA EPN Directeurs des CFPPA

Résumé :

Depuis 2007, il est demandé chaque année à l'ensemble des CFPPA de l'enseignement agricole public de calculer des indicateurs de vulnérabilité et de les transmettre à la DGER par l'intermédiaire des DRAAF des régions auxquelles ils appartiennent ou des DAAF (DOM-COM).

Il a été constaté aux différents échelons (local, régional et national) un décalage entre le niveau de vulnérabilité des centres issu de l'enquête et la réalité du terrain. Ce constat a amené la DGER à faire évoluer l'enquête à compter de 2014, sans pour autant modifier la collecte des données auprès des centres. Cette enquête, commune aux CFA et CFPPA jusqu'à l'an dernier, fait l'objet à compter de 2014 de 2 notes de service distinctes pour une meilleure lisibilité du dispositif.

I- OBJECTIFS DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFPPA

Les indicateurs ont été construits de manière à fournir un outil simple :

- de pilotage pour les directeurs d' EPLEFPA et les directeurs de CFPPA
- d'échange et de dialogue entre les DRAAF/SRFD ou DAAF/SFD et les centres
- de suivi dans le temps de l'évolution de la situation des centres.

Cet outil est complémentaire des indicateurs financiers de suivi des EPLEFPA élaborés par la Mission Contrôle de Gestion et l'Inspection de l'Enseignement Agricole. Il ne constitue en aucun cas un dispositif d'évaluation des directeurs de centres ni de leur mode de gestion.

Pour les centres, les indicateurs constituent un outil de management et d'alerte précoce des dysfonctionnements. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une démarche pro-active destinée à anticiper les complications et éviter l'aggravation de certaines situations. Ils renseignent les directeurs de centres sur les points sur lesquels ils doivent faire porter leurs efforts. Ils facilitent le suivi de l'évolution des performances des centres.

Pour les DRAAF/SRFD et DAAF/SFD, ils permettent l'analyse de la situation des centres et le suivi de leur évolution sur plusieurs années.

II- DESCRIPTION DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFPPA: ce qui change à compter de 2014

21 – Passage de 5 à 4 niveaux de vulnérabilité

On se rapproche du classement issu de l'enquête sur le suivi financier des EPLEFPA réalisé par l'Inspection de l'Enseignement Agricole qui compte 4 catégories : **sécurité / vigilance faible / vigilance haute / alerte**

22 - Révision des familles d'indicateurs : passage de 4 à 3 familles et révision du nombre d'indicateurs

Ancienne formule		Proposition	
4 familles d'indicateurs	Nbre d'indicateurs/ famille	3 familles d'indicateurs	Nbre d'indicateurs/ famille
Gestion financière	**6**	Gestion financière	**4 -** suppression de i7 (incidence charge gagés)
Gestion du personnel	**3**	Devient « Gestion des ressources humaines »	**3 -** ajout de i4 (suivi des heures d'activité des formateurs) et suppression de i10 (précarité du personnel administratif)
Organisation du travail	**2**	Disparaît. Les 2 indicateurs sont raccrochés à 2 autres familles d'indicateurs	**0**
Gestion commerciale	**3**	Gestion commerciale (stratégie de développement)	**4 -** ajout de i1 (fonctionnement en réseau)
	13		**11**

23- Notion de facteur limitant pour déterminer le niveau de vulnérabilité

Afin de ne pas alourdir la tâche des établissements, les modalités de calcul des indicateurs restent les mêmes que les années précédentes ou sont simplifiées. Certains seuils ont été révisés. Deux indicateurs sont supprimés. La nomenclature des indicateurs est revue : ils sont maintenant numérotés de v1 à v11.

Chaque famille d'indicateurs est ramenée à une base 100, en pondérant la contribution de chacun des indicateurs qui la compose :

	Santé financière de l'EPLEFPA	Santé financière du centre	Rentabilité des formations	Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années	**Gestion financière**	Part des formations assurées par du personnel externe au CFPPA	Constance dans les fonctions de direction	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	**Gestion des ressources humaines**	Appartenance à un réseau formalisé	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	Diversité des sources de financement	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	**Gestion commerciale (stratégie de développement)**
Anciens indicateurs	i6a	i6b	i8	i12		i2	i3	i4		i1	i5	i9	i11	
Nouvelle nomenclature	**v1**	**v2**	**v3**	**v4**		**v5**	**v6**	**v7**		**v8**	**v9**	**v10**	**v11**	
CFPPA : part des indicateurs dans le résultat	20	20	30	30	**100**	40	10	50	**100**	20	40	20	20	**100**

Le niveau de vulnérabilité du centre correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs (« principe du baquet ») sur la base des tranches de points suivantes :

alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75
Sécurité	76 à 100

Cette approche permet de mieux identifier les forces et faiblesses concernant la gouvernance de l'établissement .

24- Incidence de la nouvelle enquête vulnérabilité sur le positionnement des CFPPA

Depuis 2007, l'enquête annuelle indique une amélioration du niveau de vulnérabilité des CFPPA. Cette tendance a été progressivement remise en cause, de façon partagée par la DGER, les DRAAF et l'Inspection de l'Enseignement Agricole, qui constatent que les centres sont souvent placés dans une catégorie de vulnérabilité plus favorable que la réalité du terrain. Il est néanmoins nécessaire de caractériser la vulnérabilité des centres avec fiabilité, à des fins d'analyse et de recherche de solutions (accompagnement des établissements, appui au pilotage...).

Le tableau suivant présente le positionnement des CFPPA de l'enseignement agricole public en 2011, 2012 et 2013, ainsi que le positionnement 2013 obtenu avec l'application de la nouvelle méthode :

		Ancienne méthode pour déterminer le niveau de vulnérabilité			*Application de la nouvelle méthode*
année		2011	2012	2013	*2013*
Niveau de vulnérabilité	Sécurité (%)	15	17	22	*8*
	Vigilance faible (%)	21	25	25	*37*
	Vigilance modérée (%)	39	40	34	*/*
	Vigilance haute (%)	17	12	14	*42*
	Alerte (%)	8	6	5	*13*

Appliquée à l'année 2013, la nouvelle méthode a pour effet de rétrograder en moyenne d'une catégorie le niveau de vulnérabilité des CFPPA, en le rapprochant de la réalité.

III – MISE EN OEUVRE DE L'ENQUÊTE « INDICATEURS DE VULNERABILITE » DES CPPFA

Elle se fait à 2 niveaux et en 2 temps.

31- Au niveau des EPLEFPA

Les directeurs de centres:

1. calculent les indicateurs à l'aide de la notice explicative détaillée et remplissent la grille (annexes 1, 2 et 3) en indiquant le détail des calculs. **Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2013**
2. reportent les résultats de l'enquête dans la fiche de synthèse (annexe n°4)
3. transmettent les grilles de calcul ainsi que la fiche de synthèse aux Services Régionaux de la Formation et du Développement ou Service de la Formation et du Développement **avant le 15 juin 2014.**

32- Au niveau régional (DRAAF-SRFD et DAAF-SFD)

La contribution demandée au niveau régional en 2014 est de:

1. vérifier, ajuster le cas échéant et valider les éléments de calcul transmis par chacun des CFPPA de la région
2. reporter les résultats des indicateurs dans le fichier électronique qu'ils ont reçu de la DGER
3. transmettre le fichier électronique complété par messagerie à l'adresse suivante : jean-pierre.eugenie@agriculture.gouv.fr, **avant le 30 juin 2014.**

Le Directeur Général Adjoint de l'enseignement et de la recherche
chef du service de l'enseignement technique

Philippe SCHNABELE

ANNEXES : Fiches de calcul des indicateurs de vulnérabilité des CFPPA :

1- GESTION FINANCIERE

2- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

3- GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)

4- ENQUETE VULNERABILITE : FICHE DE SYNTHESE

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION FINANCIERE

ENQUÊTE 2014 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2013

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	barème		résultat
v1	**Santé financière de l'EPLEFPA**	V1 : **moyenne [2011, 2012, 2013]** du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net de l'EPLEFPA / charges de fonctionnement de l'EPLEFPA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : charges de fonctionnement = total des comptes de la classe 6 – comptes 776 et 777		> 90 j 50 à 90 j < 50 j	20 pts 10 pts 0 pts	/20
v2	**Santé financière du CFPPA**	V2 : **moyenne [2011, 2012, 2013]** du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net du CFPPA / charges de fonctionnement du CFPPA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : Charges de fonctionnement = Total des comptes de classe 6 – comptes 776 et 777		> 90 j 50 à 90 j < 50 j	20 pts 10 pts 0 pts	/20
v3	**Rentabilité des formations du CFPPA**	v3 : (Charges de personnel liées à la formation (A) / Ressources liées à la formation (B)) * 100 A : Charges de personnel liées à la formation = Compte 611 (uniquement les actions de formation réalisées par 1 structure - organisme, institut, entreprise - qui facture sa prestation) + compte 631.1 + compte 64 B : Ressources liées à la formation = Compte 701.1 + compte 705 + compte 706.8+ compte 74		< 80% 80 à 90% > 90%	30 pts 15 pts 0 pts	/30
v4	**Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années**	v4 : **moyenne [2011, 2012, 2013]** des résultats de fonctionnement du CFPPA Résultat de fonctionnement du CFPPA = produits de fonctionnement (total des comptes de la classe 7) – charges de fonctionnement (total des comptes de la classe 6)		> 20 000€ 0 à 20 000€ < 0€	30 pts 15 pts 0 pts	/30
INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE DU CFA						**/100**

Moyenne [2011, 2012, 2013]= (résultat 2011 + résultat 2012 + résultat 2013) / 3

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ENQUÊTE 2014 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2013

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	barème		résultat
v5	**Part des formations assurées par du personnel externe au centre**	= (Nombre d'heures formateurs externes / Nombre total d'heures formateurs dispensées) * 100		20 à 30%	40 pts	/40
				10 à 20% ou 30 à 50%	20 pts	
				<10% ou > 50%	0 pts	
v6	**Constance dans les fonctions de direction**	Nombre total de fois où les directeur de l'EPLEFPA ou du CFPPA ont changé sur les cinq dernières années (soit de 2009 à 2013)		<= 3	10 pts	/10
				4-5	5 pts	
				> 5	0 pts	
v7	**Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs**	Suivi de l'activité des formateurs: élaboration de fiches de poste prévisionnelles et suivi administratif du temps d'activité réalisé par les formateurs par rapport à ce qui avait été initialement prévu		Fiches de postes utilisées pour suivre l'activité des formateurs	50 pts	/50
				Fiches de poste mais pas de suivi du réalisé	25 pts	
				pas de fiches de poste	0 pts	
INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU CFPPA						**/100**

DGER SD EDC – BPOE - Annexe n°3 / REGION : ..... CFPPA : .....

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)

ENQUÊTE 2014 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2013

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	barème		résultat
v8	**Appartenance à un réseau formalisé**	v8 : existence et degré d'application d'une convention cadre (existence d'un document signé par plusieurs établissements) On appelle réseau un groupe de centres travaillant ensemble de façon effective dans des « chantiers communs » en mutualisant leurs moyens matériels et humains et dont l'existence est attestée par une convention, une charte, …(exemples : réseaux constitués dans le cadre de la VAE, qualité, FOAD, pôles de compétences, ingénierie de formation et de développement, fonctionnement des UC...) Attention, une convention bilatérale ou un achat de prestation ne sont pas des réseaux.		Oui	20 pts	/20
				En cours	10 pts	
				Non	0 pts	
v9	**Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie**	v9 : (total des heures d'ingénierie de développement (A) / total des heures formateurs (B)) * 100 On entend par ingénierie de développement toutes les heures qui contribuent au développement de l'activité du CFPPA, hors celles assurées par le directeur. A : total des heures d'ingénierie hors directeur = heures d'ingénierie réalisées par les formateurs + par la personne en charge d'ingénierie le cas échéant B : total des heures formateurs= heures ACB + heures fonctionnaires (Etat + gagés)		> 10%	40 pts	/40
				6 à 10%	20 pts	
				< 6%	0 pts	
v10	**Diversité des sources de financement**	v10 : part du financeur principal dans les ressources du CFPPA = = (Montant des ressources émanent du financeur (ou du client) principal / Montant des ressources totales du CFPPA) * 100		30 à 50%	20 pts	/20
				<30% ou 50 à 60%	10 pts	
				> 60%	0 pts	
v11	**Visibilité du plan de charge à plus d'un an**	= (Montant des conventions pluriannuelles / Montant des ressources totales du CFPPA) * 100		> 50%	20 pts	/20
				20 à 50%	10 pts	
				< 20%	0 pts	
INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE DU CFPPA (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)						**/100**

DGER SD EDC – BPOE - Annexe n°4 / REGION : ..... CFPPA : .....

ENQUETE VULNERABILITE CFPPA - ANNEE 2014: FICHE DE SYNTHESE

Famille d'indicateurs	Intitulé des indicateurs		résultat
GESTION FINANCIERE	**v1**	Santé financière de l'EPLEFPA	/ 20 pts
	v2	Santé financière du centre	/ 20 pts
	v3	Rentabilité des formations	/ 30 pts
	v4	Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années	/ 30 pts
		TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE	**/ 100 pts**
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	**v5**	Part des formations assurées par du personnel externe au CFPPA	/ 40 pts
	v6	Constance dans les fonctions de direction	/ 10 pts
	v7	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	/ 50 pts
		TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	**/ 100 pts**
GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)	**v8**	Appartenance à un réseau formalisé	/ 20 pts
	v9	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	/ 30 pts
	v10	Diversité des sources de financement	/ 10 pts
	v11	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	/ 40 pts
		TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)	**/ 100 pts**

Le niveau de vulnérabilité du CFPPA correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs sur la base des tranches de points suivantes :

alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75

Sécurité	76 à 100